

Je regrette qu'il ait cédé à son aigreur naturelle et qu'il ait parlé comme il l'a fait à cause de son caractère, ou plutôt de son manque de caractère et de l'absence de cette douceur qu'on doit trouver chez les hommes. C'est un discours qui ne lui fera pas honneur auprès de la nation, mais qui démontrera, comme tant d'autres de ses actes, qu'il ne connaît pas la nature humaine, et surtout qu'il ne sait pas comment l'humanité accueille des efforts de ce genre pour soulever les voisins contre les voisins, les amis contre les amis, et pour créer des divisions et des disputes parmi eux.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : On m'a fourni une occasion, qui n'est certainement pas la première, de signaler à la Chambre les talents de comédien du premier ministre. Les admirateurs de M. Gladstone disent qu'ils sont prêts à parier que M. Gladstone peut abattre autant d'arbres que n'importe quel homme de son âge en Angleterre; mais je crois que les admirateurs du vénérable doyen de cette Chambre (d'après moi il est arrivé à cette distinction) pourraient facilement défier n'importe quel citoyen du Canada de n'importe quel âge, d'exécuter une cabriole ou un double truc, d'avalier ses propres paroles ou de se contredire avec autant de prestesse que l'honorable premier ministre. Je me rappelle très bien un bon nombre d'exemples de ce que l'honorable ministre peut accomplir avec cette faculté extraordinaire et cette agilité mentale qu'il possède. Je me rappelle très bien que peu de temps après la formation de cette confédération on nous disait que nous nous préparions à marcher sur les traces des hommes d'Etat et des économistes anglais que l'honorable ministre voulait alors imiter toujours et qu'il veut encore imiter, et après ce qu'il déclare, je me rappelle très bien que dans les commencements de cette confédération l'honorable ministre a publié des documents admirables dans lesquels il définissait avec la plus grande précision les devoirs du gouvernement central et des gouvernements locaux; et la plupart d'entre nous ont eu occasion fréquemment depuis cette époque de voir comment l'honorable ministre peut violer les préceptes qu'il exposait alors avec tant de lucidité. Je désire appeler l'attention de la Chambre sur un discours que l'honorable ministre a prononcé récemment en Angleterre, et comme il a accusé mon honorable voisin de le citer à faux, je prendrai la peine de lire les paroles mêmes de l'honorable ministre, telles que les a rapportées son organe, lequel n'a certainement pas l'intention de dénaturer les discours de l'honorable ministre, et l'honorable ministre disait :

Relativement à la question de la fédération impériale, je dois dire que je suis carrément d'avis qu'il faut une fédération impériale. Je crois que, attendu que les nations auxiliaires d'Australie, du Canada, et de l'Afrique Méridionale augmentent, on ne peut fixer d'une manière permanente les relations actuelles, si plaisantes et si commodes qu'elles soient. Comme ces nations auxiliaires doivent augmenter en richesse et en nombre, leurs responsabilités doivent aussi s'accroître, et je puis dire quant au Canada qu'il est prêt à augmenter sa part de responsabilités, à se joindre à la mère-patrie dans sa ligue offensive et défensive, et à sacrifier son dernier homme et son dernier schilling pour la défense de l'Empire et du drapeau anglais.

Ces paroles ont été prononcées le 4 janvier 1886, et je suppose que ce rapport est exact.

Sir JOHN A. MACDONALD : Certainement.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Cependant, je constate que dix-huit mois auparavant, d'après ce que dit ce même journal, l'honorable ministre haranguant non pas un auditoire anglais, mais une assemblée canadienne réunie à Toronto, déclarait que la fédération impériale était absolument impraticable.

La fédération impériale est absolument impraticable. Nous ne pourrions jamais consentir à envoyer en Angleterre un certain nombre d'hommes qui siègeraient au parlement pour sacrifier nos droits et nos privilèges.

Sir JOHN A. MACDONALD : Ecoutez, écoutez. C'est de cette fédération que je ne voulais pas.

Sir RICHARD CARTWRIGHT :

En tant qu'il s'agit de cette question, je suis partisan de l'autonomie jusqu'au bout des ongles. Nous voulons gouverner notre pays nous-mêmes. Nous voulons imposer nos taxes nous-mêmes. S'il nous plaît de nous mal-gouverner, nous le ferons et nous ne voulons pas que l'Angleterre, l'Irlande ou l'Ecosse nous disent que nous sommes des fous, nous dirons : "Si nous sommes fous nous garderons notre folie pour nous. Vous ne serez pas plus mal à cause de cela et nous ne souffrirons d'aucune folie que vous pourrez commettre."

Il me semble, pour dire le moins, qu'il y a une légère contradiction entre les deux déclarations de l'honorable ministre. Parlant comme premier ministre, il prend sur lui de lier le Canada à un projet qui est bien défini sans doute dans son esprit;—autrement, un homme ayant sa prudence et occupant sa position n'y aurait jamais donné son assentiment; mais, je crois que nous avons le droit de savoir quel est le plan de fédération que l'honorable ministre approuve et à l'exécution duquel il entend engager le dernier homme du pays et consacrer le dernier dollar que son gouvernement a laissé dans le trésor. L'honorable ministre qui siège à sa droite aura occasion de nous expliquer combien il nous reste d'argent; et je ne veux pas anticiper sur la peinture brillante qu'il ne manquera pas de nous faire en accomplissant sa tâche. Mais, je désire déclarer que je regarde cette question comme trop importante pour servir à produire des coups de théâtre ou à fournir les moyens de provoquer les applaudissements d'un auditoire anglais dans une occasion et ceux d'un auditoire canadien dans une autre.

Si l'honorable ministre a des convictions en cette matière, s'il croit qu'un tel projet est praticable, qu'il explique donc son projet. Je dis que c'est le devoir du premier ministre, après avoir engagé la parole du Canada, en parlant en sa qualité officielle, de nous dire précisément ce qu'il se propose de faire et ce qu'il veut que nous fassions. Qu'il nous dise donc quel est ce projet qui se recommande si fortement à son opinion, malgré qu'il fût d'un avis opposé il y a à peine 18 mois. Si l'honorable ministre veut dire quelque chose par les remarques qu'il a faites il veut certainement dire beaucoup. Si, au contraire, ce que j'apprends fort, l'honorable ministre ne veut rien dire du tout; s'il a voulu seulement faire des fleurs de rhétorique, je dois lui dire que de telles paroles venant d'un homme qui était virtuellement notre ambassadeur en Angleterre à toutes fins quelconques sont de nature à discréditer le Canada d'une manière considérable. L'honorable ministre, dans son désir de faire de la conciliation, sans doute, a dénoncé mon honorable voisin comme un homme très méchant et dépourvu de tout sentiment chrétien, et il est allé jusqu'à dire que mon honorable ami a recueilli un peu partout tout ce galimatias. M. l'Orateur, j'ai écouté attentivement les citations que mon honorable ami a faites; il les a prises soit dans les discours du premier ministre soit dans ceux de ses collègues; et si l'on peut raisonnablement appeler cela du galimatias, quelle opinion les membres de la droite ont-ils de leurs propres discours?

Le premier ministre a employé des expressions très fortes, en vérité, en rappelant les avis qu'il prétend avoir reçus de ce côté de la Chambre il y a deux ans, quand on lui demandait de faire des efforts, alors qu'il en était encore temps, et qu'on avait été dûment averti de l'abrogation probable du traité des pêcheries—

Sir JOHN A. MACDONALD : Pas probable, mais certaine.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quelle autre expression le premier ministre peut-il employer? Une chose n'est certaine que lorsqu'elle est arrivée, l'honorable ministre doit l'admettre. Mais la prétention de l'honorable ministre et de ses amis était qu'ils devaient souffrir n'importe quelle perte, courir n'importe quel risque national plutôt que de s'humilier en proposant, il y a quelques années, au gouvernement américain ce qu'ils ont proposé en réalité l'autre jour. L'honorable ministre dit, avec quelque raison peut-être, qu'il connaissait certaines circonstances, connues aussi